

Stage de moins de 12 crédits et statut à temps complet

Un stage de moins de 12 crédits peut être considéré à temps complet quand:

- Le stage est obligatoire dans le programme;
- Le stage est d'une durée minimale de 12 semaines;
- Le stage n'est pas rémunéré.

Frais directs supplémentaires

Les frais directs supplémentaires liés à un stage doivent être annoncés et justifiés à la Direction générale des programmes de premier cycle (DGPC) lors de la demande de création d'une activité «stage». Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) contrôle et limite les frais directs supplémentaires demandés aux étudiants.

La demande de création d'une activité «stage» doit être transmise à la DGPC selon les procédures prévues pour la création et la modification d'activités de formation.